



OL-CS 18/02/19

Procès-verbal de la réunion ouverte du Conseil d'administration du 05 février 2019.

Convoqué à 18h à La Veyrière pour délibérer sur l'ordre du jour repris ci-après, confirmé aux administrateurs le 29/01/2019.

Présents : Georges Davignon Mireille Kishazy, Olivier Labasse, Charles Lacombe, Jacques Lelarge, Jean-Claude Secchi, Claude Saulgeot

Représentés : Michel Bodoy, Laurent Billet et Michel Meyer: pouvoirs à Olivier Labasse.

Le Conseil peut délibérer valablement (7présents et 3 pouvoirs).

Adhérents: Mmes Thabuis, C .Lelarge, S. Mézan de Malartic, Bernon, Gouverd ; MM. B. Moreau, J. Gouverd , Bernon, R. Mézan de Malartic, E. Miège, L. Du Besset

Excusée : F. Carteron...

Pièces jointes ou envoyées avant la convocation :

- Ordre du jour du CA envoyé le 29/01/2019 à tous les adhérents
- Procès-verbal de la réunion du CA du 08 janvier 2019
- Compte-rendu du Conseil municipal du 21 janvier 2019

11 adhérents de BVV ont participé à la séance aux cotés des administrateurs.

Mots de bienvenue et de remerciements du Président qui souligne l'importance de cette participation les mois pairs pour l'orientation des actions de BVV.

1° Approbation du procès-verbal de la réunion du 08 janvier 2019.

Le PV a été adressé préalablement aux administrateurs qui l'ont ratifié, puis aux adhérents avec la convocation. 2 remarques : la première demandant d'éviter, dans nos comptes-rendus les abréviations (acronymes) peu connues (cf. CNDP, Commission Nationale du Débat Public, SCoT, Schéma de Cohérence Territoriale...), l'autre pour envoyer, comme on le fait au Maire de Veyrier, un exemplaire de nos procès-verbaux (PV) au Président du Grand-Anancy, notre intercommunalité désormais.

Le PV (réf. CS-OL 15/01/19) est officiellement approuvé à l'unanimité et sera mis en ligne à la rubrique « Conseils d'administration et Assemblées Générales » du site internet de BVV www.bienvivreaveyrier.org dont les administrateurs voudront bien faire la promotion aux sociétaires

2° Protection des sites, patrimoine naturel et bâti

-Saccage de la terrasse ex-ombragée (depuis la fin du XIXème) de l'historique « Baronne » : Madame Le Maire s'est rendue sur place à réception de la lettre de BVV (OL) accompagnée de photos et est intervenue.

-Voie Verte. Rappel des améliorations obtenues par BVV sur la portion de voie verte Mérieux- Pérouzes suite aux réunions tripartite (CD74, Mairie, BVV ; 3/07/2017), quadripartite (idem + Sila -27/02/2017) pour les piétons, les sentiers de descente au lac et les demandes de rectification des fléchages au rond-point des Pérouzes. O.Labsse a rencontré D.Duvernay le 5/10/2018 sur l'accidentalité et lui présenter les recommandations de BVV pour « éviter la guerre de tous contre tous ». Nos recommandations ont été acceptées et mises en œuvre (sauf centre bourg). Depuis, le changement d'éclairage, trop haut, éblouissant et placé coté amont (donc à l'opposé de la voie verte) ne permet pas une bonne visibilité de la séparation entre voie verte et chaussées voitures. Des améliorations de sécurité seraient souhaitables (peinture réfléchissante, catadioptrés...).

Pour la portion Veyrier- Menthon dont les travaux vont démarrer en début d'année, la solution retenue est de 2 couloirs cyclables monodirectionnels et de 2 trottoirs placés de part et d'autre de la chaussée voitures ; les 225 tilleuls bordant la RD 909a, qui marquent le paysage depuis le siècle dernier, vont être abattus pour les permettre. Conformément à l'engagement du Conseil Départemental lors de notre réunion du 3/07/2017 ils doivent être replantés en alignement (cf. relevé de conclusions de la réunion) pour respecter la mise en valeur des paysages, les dispositions du code de l'environnement et de celui de l'urbanisme, voire du SCoT et du PLU; ils apportent l'ombre aux cyclistes que les élus veulent plus nombreux et aux piétons, mais aussi constituent de la sorte un

corridor naturel de biodiversité (insectes, oiseaux de campagne...) et un piège au CO2 émis par les véhicules (à essence notamment) circulant le long des cyclistes. BVV sera vigilant sur le respect des engagements et des sites afin d'éviter l'artificialisation outrancière des sols et le saccage des paysages (comme de l'entrée de la commune de Chavoire aux Pérouzes avec 1,8 hectare de bitume sans végétation).

3° Urbanisme (suites PLU : Poste, Centre bourg, Ravoire, éclairage public, propreté...)

Le Président Labasse rappelle que le Président du Syane Jean Paul Amoudry, qui est aussi notre Conseiller départemental, nous avait fait l'honneur et le plaisir d'une conférence (déploiement fibre optique, éclairage public...) à l'occasion de notre AG 2018 ; les travaux d'éclairage public sont du ressort du SYANE qui ne peut que répondre au cahier des charges établi par les Maires (distribution de la lumière, disposition spatiale, lumen et typologie d'éclairage, hauteur et style des luminaires...). Ceci explique que l'éclairage public de certains villages soit efficace, harmonieux et économe, apportant agrément, sécurité, respect de la biodiversité... alors que d'autres sont éclairés de façon agressive (nuisance lumineuse) ou mal éclairés (insécurité). Quoiqu'il en soit, nos adhérents voisins de la poste ont demandé à la mairie de réactiver l'éclairage du parking qui est « mal famé » dans l'obscurité. BVV est intervenu en soutien. A l'inverse, d'autres remarquent que les lampadaires sont en surnombre (25) et l'éclairage trop violent route des Pensières. La propreté est une autre préoccupation des veyrolains, notamment en centre bourg et autour de l'ancien hôtel de la Baronne (déchets et poubelles). Concernant l'OAP (orientation d'aménagement et de programmation) de la Poste, BVV souhaite, à l'instar du centre bourg (maison Oberkampff...), être consulté par la Mairie. La demande initiale remonte à la participation de BVV au projet de PLU et à ses contributions écrites. Une tentative de concertation l'an dernier a échoué (visite OL- J.Herrgott à la Mairie), suite à l'intervention de l'adjoint aux travaux.

Les adhérents de BVV déplorent la fermeture de la Poste le lundi et sont très inquiets de son devenir à Veyrier. Ils font remarquer que cet emplacement est l'un des deux les plus remarquables du centre bourg pour leur vue sur Annecy (avec le devant et le parking de la mairie) et qu'il doit faire l'objet de tous les soins et de concertation des habitants en cas de projet de transformation.

Quant à l'OAP de la Ravoire, Georges suggère la création de jardins avec des bancs, voire jardins potagers pour les veyrolains qui souhaitent se lancer dans cette expérience. L'orientation de ce site est aussi particulièrement remarquable

4° Mobilité

LOLA (Liaison ouest lac d'Annecy) et PDU (Plan de déplacements urbains) du Grand Annecy. Les réunions publiques de concertation sont terminées depuis le 17 janvier ; les rapports de la Garante et de l'expert technique de la CNDP sont attendus 2^{ème} quinzaine de février; on espère que le projet sera remanié profondément suite aux analyses du Grenelle, dont BVV est membre fondateur, et ses propositions (cf. Tram depuis la gare d'Annecy à Faverges via le tunnel ferroviaire existant de la PUYA qui permettrait une diminution de la circulation automobile de 20% , grâce à un report modal de 26% de la voiture vers le tram (source TTK) et une économie de 100M€) et que l'accord du Président du Grand Annecy concernant le développement des TC en rive Est (lignes TOP) se réalisera rapidement. BVV rappelle ses demandes depuis 6 ans :

- * augmenter la fréquence des rotations (toutes les demi-heures ; rappelons que sur les lignes 1 Poisy – les Glaisins et 2 Piscine - Campus de la SIBRA, les rotations se font tous les quarts d'heure)
- * simplifier le circuit
- * permettre des arrêts aux endroits où la SIBRA s'arrête afin de correspondre par exemple avec les lignes 1 et 2 de la SIBRA à l'arrêt « Cygnes » d'Annecy le vieux qui permettraient de relier Veyrier aux Glaisins ou au domaine universitaire en un temps compris entre 30 et 45 minutes
- * rétablir l'arrêt « Palais de justice » ou de créer un arrêt « Bonlieu »
- * créer un arrêt « Gare routière SIBRA », car actuellement le bus 61 traverse la gare de la SIBRA sans s'y arrêter.
- * utiliser des bus mieux adaptés pour les voyageurs à mobilité réduite.

O. Labasse a envoyé, à sa demande, les présentations faites pour le Grenelle à notre Députée et rencontré les élus d'Albertville qui demandaient des informations sur la réactivation du tram-train de Faverges à Albertville.

5° Voiries, trottoirs, chemins, chaussées voitures

BVV demandera à nouveau de favoriser les déplacements à pied et d'élargir les trottoirs pour sécuriser les piétons lorsque cela est possible, en particulier entre la Poste et le rond-point des Pérouzes- Cinémathèque ; il y a de la place, pour peu que l'on réduise le terre-plein central inutile, et que l'on utilise le terrain communal du bas coté. Le chemin qui reliait le Péril aux Courtilliers, dont le tracé figure sur les différentes cartes géographiques de la commune depuis 200 ans (carte Sarde, carte des Eaux et forêts ...POS, carte-plan à différents endroits de Veyrier...), n'est plus accessible et obstrué depuis la construction autorisée d'une habitation (voire réunions BVV-

mairie des années 2015-2016). Mme le maire avait promis de le remplacer en créant un nouveau sentier en lisière de la forêt quelques dizaine de mètres au-dessus de la récente vigne de Veyrier, en reprenant une ancienne sente. Quant à la circulation automobile dans la commune, mal décomptée dans le projet LOLA (point de comptage sur la 909 en sortie de Menthon versus 909a arrivant de Thônes), il faut, en même temps :

- limiter le trafic de transit (la voie des Aravis bute sur les embouteillages entre les Glaisins et Brogny-Argonay, d'où un report de Thônes à Annecy sur la 909) au lieu de l'augmenter (en particulier par le projet LOLA et le report en substitution du trafic Faverges-Annecy sur la 909a et la 909)
- favoriser le report modal de la voiture individuelle sur les TC (transports collectifs) performants pour les déplacements pendulaires quotidiens (domicile -travail).
- harmoniser les circulations sur les 3 voies qui traversent Veyrier, sans se limiter à la voie dite panoramique (cf. Etude prospective 2020, BVV 2014-2015) et ses aménagements incongrus.

6° Assemblée générale de BVV, jeudi 28 mars à 18 h. à la grande salle de la Veyrière

Comme les années précédentes il y aura 2 parties : la partie statutaire de 18h. à 18h. 45 et une conférence à 19h précises, suivie des questions des participants avant le traditionnel pot de l'amitié à 20h15.

Cette année le conférencier sera M. Michel Maya, professeur agrégé à l'ENSAM de Cluny, Maire de la 1^{ère} commune française à énergie 100% renouvelable : il nous fera part de son expérience de la transition énergétique (éclairage et chauffage urbains) et nous présentera les résultats obtenus dans sa commune depuis une dizaine d'années et les conséquences pour ses concitoyens. La réussite doit à la concertation intelligente. Le Président Labasse demande à tous de s'impliquer pour le succès de cette manifestation et rappelle celui de la précédente conférence du 27 mars 2018 sur la Mobilité et la qualité de l'air en bassin annécien.

Pour cela, il nous faudra : un « flyer » à distribuer aux amis, aux veyrolains par l'intermédiaire des commerçants, un affichage au panneau lumineux de la commune, une affiche pour le panneau d'affichage (comme l'association Inter-Génération), le relais de M. Mignotte, un communiqué et des contacts presse.

7° Conseil municipal du 21 janvier 2019

Olivier Labasse et Georges Davignon ont participé avec plusieurs sujets :

- l'élagage des branches, arbres et buissons débordant sur la voie publique route du Mont-Veyrier, et leur localisation précise (lettre GD du 18/01/2019).
- l'éclairage public entre les Pérouzes et Chavoires. BVV regrette le refus de toute concertation de la part de l'élu aux travaux, malgré la conférence organisée avec le Syane par BVV lors de l'AG 2018 ; les nouveaux lampadaires (environ 35 coté amont, et une dizaine coté aval) sont mal intégrés dans le site, trop hauts, éblouissants par temps de pluie, éclairent mal la chaussée, la voie verte et leur séparation. L'association est aussi intervenue suite aux demandes de plusieurs de ses adhérents sur le manque d'éclairage sur la place de la poste pour des raisons de sécurité, sur des pannes survenues route de la Tournette et au chemin des Barattes.
- Remplacement des 220 arbres en alignement après les travaux des pistes cyclables et trottoirs entre Veyrier et Menthon; l'engagement du CD74 en réunion tripartite est rappelé. La Mairie semble réticente (cf. infra) du fait des dépenses futures de taille et d'entretien des arbres. Alors qu'elle a dépensé 5 à 7 000€ annuellement pour adhérer à une association qui l'aidait à rédiger les fiches de l'agenda 21 et que les coûts des « aménagements cyclables » de la rive Est dépassent 41 820 000€, dont 10 850 000€ de Chavoire à Menthon- Saint-Bernard ; dans le même temps, on se félicite des travaux du jardin de presbytère et BVV rappelle que le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) de la commune, précédant son PLU, a souligné l'importance de la « préservation du point de vue paysager » du végétal dans la commune.
- BVV s'inquiète du devenir de la Poste à Veyrier et demande au Maire de défendre ce bureau dans son intégrité.
- BVV invite le Conseil Municipal à son Assemblée générale le 28 mars.
- BVV propose la reprise des réunions de liaison Mairie-BVV ; le principe en est convenu.

8° Divers :

Le renouvellement des cotisations 2019 est ouvert. Une dizaine d'adhérents se sont déjà manifestés : qu'ils en soient remerciés. Rappelons que les montants de cotisation n'ont pas changé : 15€ cotisation de base, 30€ cotisation de soutien et couple, montant libre au-dessus de 30€ pour bienfaiteurs

Prochaine réunion du Conseil d'administration : mardi 5 mars à 18h, petite salle de la Veyrière.

Prochaine Assemblée Générale ; jeudi 28 mars 2019 : 18h (partie statutaire) et 19h, Conférence publique.